



L'INFOVILLE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LESPINASSE

AVRIL / MAI 2021



URBANISME :
Focus sur le PLUi-H

ECONOMIE LOCALE

Les structures municipales au centre d'un réseau collaboratif

Page 7

DOSSIER

Le Service Technique

Page 8

CULTURE

Le Printemps de la Culture

Page 13

SOMMAIRE

ÉDITO	Page 3
TOUT SAVOIR SUR LE PLUI-H	Page 4
ACTUALITÉS	Page 5
DOSSIER	Page 8
VIE LOCALE	Page 11
CULTURE	Page 12
ÉVÉNEMENTS	Page 15

FLASHER ET TÉLÉCHARGER L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE



L'INFOVILLE

N° 242 - avril / mai 2021

Magazine bimestriel d'information municipale

Directeur de la publication : Alain ALENÇON
Responsable de l'édition : Anne-Lise COHEN
Conception et Mise en page : Julien CARRARO et
Elise LAFON
Impression : Evoluprint
Photographie : Ville de Lespinasse / Pixabay /
Adobe Stock / Freepik

PHARMACIES DE GARDE

04/04 Fenouillet – 77 rue Jean Jaurès – 05 61 70 06 63
05/04 Gagnac-s/-Garonne – 14 place de la République – 05 61 35 92 88
11/04 Castelginest – 3 rue de l'Eglise – 05 61 70 16 15
18/04 Saint-Alban – 66 bis route de Fronton – 05 61 82 04 15
25/04 Castelginest – Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15
01/05 Bruguières – 18 place de la République – 05 62 79 14 49
02/05 Aucamville – 5 place Nougein – 05 62 75 21 91
08/05 Saint-Geniès-Bellevue – 2 rue des Cimes – 05 61 74 69 30
09/05 Gratentour – Centre Ccial du Barry – 05 61 82 37 64
13/05 Montberon – Rue de la Fontaine – 05 61 74 44 55
16/05 Saint-Jory – Route de Saint Sauveur – 05 61 35 50 14
23/05 Aucamville – 83 route de Fronton – 05 61 70 26 15
24/05 Launaguet – 15 avenue des Chalets – 05 61 74 04 57
30/05 Launaguet – 36 route de Bessières – 05 61 74 85 34

COLLECTE DES DÉCHETS

• **DÉCHETS VERTS :** les mercredis 07 et 21 avril et les mercredis 05 et 19 mai. Les sacs doivent être conformes (-15kg) et 10 sacs maximum par habitation.

• **BAC JAUNE (EMBALLAGES) :** les mercredis 14 et 28 avril et les mercredis 12, et 26 mai.

• **BAC ROUGE (ORDURES MÉNAGÈRES) :** les mardis à l'Est N20 (côté Mairie) – et les vendredis à l'Ouest N20 (côté Église).

• **ENCOMBRANTS :** lundi 14 juin. Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie. Dernier délai le mercredi 09 juin.

À VOS AGENDAS

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE LESPINASSE (ASPL), LA MUNICIPALITÉ ORGANISE L'OPÉRATION ÉCOCITOYENNE «MON CANAL PROPRE».

Ayant connu un réel succès en avril 2019 avec près de 7 tonnes de déchets ramassés le long des berges du Canal Latéral et aux abords immédiats de l'écluse, l'édition 2021 se déroulera **le Samedi 24 avril 2021 de 9H30 à 12H00**. L'association ASPL et la Ville de Lespinasse s'associent à la préparation de cette opération en fournissant le matériel adéquat (gants, sacs, etc.) Rendez-vous à 9H30 sur le parking de l'écluse de Lespinasse.



À la demande de Toulouse Métropole, la Ville va procéder à l'abattage des deux pins du square des Vitarelles. En effet, ces deux arbres centenaires causent d'importants dégâts sur la chaussée et le parking. Malgré les efforts de la Municipalité, aucune solution n'a été trouvée pour limiter l'impact de ces derniers sur la voirie.





3 Questions à

Nathalie GARGADENNEC

1ère Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme

Nous souhaitons construire le Lespinasse de demain en travaillant sur deux axes fondamentaux. Tout d'abord, la maîtrise de la densification urbaine en prenant la décision de laisser les zones non-constructibles fermées jusqu'à la fin du mandat. Une décision ferme mais nécessaire qui a le mérite de nous permettre d'analyser notre situation afin d'adapter nos infrastructures actuelles et futures. Par exemple, il nous paraît inconcevable, à ce jour, d'accueillir de nouveaux Lespinassois·e·s sans avoir la possibilité de scolariser de nouveaux enfants.

Comment la commission Urbanisme travaille sur le Lespinasse de demain ?

L'autre axe fondamental est la dynamisation de notre territoire. Sa valorisation et l'impulsion d'un nouvel élan avec le projet d'un cœur de ville sont au cœur des intentions affirmées de l'équipe municipale. La commission Urbanisme réalise un travail de préparation pour que ce projet puisse voir le jour. Ce nouveau lieu de vie nous semble important. Il permettrait de redessiner le cœur de ville tel qu'il existait historiquement.

La traduction de cette ambition se concrétisera par la création de commerces, de lieux de rencontres et d'échanges. Cet ensemble s'appuierait sur un axe majeur : le cheminement apaisé reliant notre commune de part en part, de l'Hôtel de Ville jusqu'aux écoles et même au-delà, permettant le franchissement, en toute sécurité, de la RM820, des voies ferrées....

Quelles sont les contraintes à prendre en considération pour la construction ?

la réalisation de toute nouvelle construction ou aménagement, en plus du PLUi-H Métropolitain. De fait, toute demande de travaux doit répondre aux exigences de ces règlementations. C'est pourquoi, compte-tenu de la complexité des textes, le service Urbanisme et moi-même sommes à la disposition des Lespinassois·e·s pour les accompagner dans leur projet et trouver un juste milieu entre besoins et obligations.

À court terme, le développement et l'entretien des infrastructures existantes sont nos priorités et sont étudiés en fonction des budgets alloués par la Métropole.

La Ville a également engagé un recensement de son patrimoine vert et de son patrimoine bâti afin de protéger ses marqueurs identitaires, notamment le Parc de la Pointe qui représente un véritable livre à ciel ouvert de notre histoire.

Sur du moyen terme, deux projets immobiliers vont voir le jour, l'opération immobilière de l'Espertin et le projet immobilier des Vitarelles. Ces deux opérations initialement portées par Madame Fernandez et Monsieur Sancé lors de la précédente mandature, sont l'amorce d'une nouvelle dynamique pour la commune.

En effet, le projet de l'Espertin aura nécessité plusieurs années pour être finalisé et enfin voir le jour. Il se veut représentatif de la politique de la Ville en matière d'Urbanisme. Faisant la part belle à l'environnement et aux zones vertes, cette réalisation sera construite autour d'un réseau de cheminements apaisés se raccordant à l'ensemble du réseau communal déjà existant. Intégrant un square, une salle communale et des logements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite ou aux Séniors, ce nouveau quartier représentera un nouveau lieu de vie pour notre commune. En ce qui concerne le projet des Vitarelles, les futurs bâtiments intégreront le futur cœur de Ville de notre commune. Cette présence immobilière embellira et identifiera physiquement l'entrée de Ville sur la RM 820 (ancienne Route de Paris).

TOUT SAVOIR SUR LE

PLUi-H

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
TOULOUSE MÉTROPOLE
TOUJOURS LIÉ AU PROGRAMME LOCAL
DE L'HABITAT 2019

QU'EST CE QUE LE PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat (PLUi-H) fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement urbain. Il détermine les règles d'occupation et d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire de Toulouse Métropole. Il instaure un cadre réglementaire qui s'impose à tous (particuliers, administrations et entreprises).

Le PLUi-H a pour objectif de répondre aux besoins des habitants, de permettre le développement local tout en respectant l'environnement. Il garantit une gestion économe des sols et lutte contre l'étalement urbain.

SON APPLICATION SUR LA COMMUNE

Afin de bâtir un projet urbain cohérent en lien avec le PLUi-H, la Municipalité se doit de préserver une identité communale en veillant à la bonne application des règles en vigueur. La conformité des habitations étant un facteur primordial, le service Urbanisme de la commune a enclenché depuis le début d'année de nombreuses démarches.

Au-delà d'un contrôle strict de la réglementation, c'est avant tout une démarche d'accompagnement que la Municipalité a engagé auprès des Lespinassois·e·s afin de développer un environnement urbain cohérent. Hauteur des clôtures, implantation d'une piscine ou d'un abri de jardin, etc. Chaque projet a un impact sur l'harmonie de votre quartier et par conséquent sur vos voisins.

Pour ces raisons, la Mairie de Lespinasse reste à votre disposition et vous accompagne sur tous les projets qu'ils soient de rénovation ou de construction. Le service Urbanisme vous accueille du lundi au vendredi matin sur rendez-vous et reste joignable au 05 34 27 21 67.

EVOLUTION DU PLUi-H : ouverture de la consultation pour une première modification

Document de référence, approuvé en 2019 par les 37 communes composant Toulouse Métropole, le PLUi-H n'a cessé d'évoluer. De ce fait, la Métropole lance une consultation publique en vue d'une première modification.

1

Je m'informe

L'intégralité du dossier opposable du PLUi-H est disponible sur le site de la Métropole ou en flashant le QR code



2

Je m'exprime

1. en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-1-pluih>

2. par écrit des registres papiers sont mis à la disposition des Lespinassois·e·s aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la Mairie, au siège de Toulouse Métropole, dans les Maisons de Citoyenneté et à la Mairie de Quartier Lardenne pour Toulouse.

3. par courrier à l'attention de : Monsieur le Président de Toulouse Métropole, Toulouse Métropole - Direction de l'Urbanisme - Service Planification Urbaine 6, Rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex 5 en précisant en objet « Concertation modification n°1 PLUi-H »



PREMIER COUP DE PELLE POUR « LA CLOSERAIE DE LAPASSE »



Le chemin de Grandelle va accueillir de nouveaux Lespinassois·e·s. Le promoteur GARONA a démarré, début janvier, les travaux d'un nouveau projet immobilier : « la Closeraie de Lapasse ».

Composé de 50 logements -individuels et collectifs- et bénéficiant d'un accès direct au Canal Latéral, ce nouveau quartier est structuré autour d'un patrimoine vert remarquable. A la demande de l'ancien propriétaire, 5 arbres bicentenaires ont été sauvagardés et servent d'éléments structurants au projet immobilier.

QUAND LA MONTAGNE S'INVITE AU MULTI-ACCUEIL...

Le jeudi 4 mars, le Multi-Accueil « À Petits Pas » a passé la journée à la station de ski de Lespinasse. Randonnée raquettes, pistes de luge et de ski ont pris place dans le couloir et la salle de motricité. Juste à côté, une bataille de boules de neige a éclaté... pendant que dans la pièce de vie, on fabrique de la neige, avec du bicarbonate de soude alimentaire...

Les plus petits et les plus grands en ont bien profité... Après une sieste bien méritée, le goûter en bas des pistes avec un bon chocolat chaud, a clôturé la journée...



APPEL A CANDIDATURE : Lancement de l'opération «100 PERMIS»

Soucieuse des contraintes liées aux déplacements sur notre territoire, et de la nécessité pour les jeunes de bénéficier d'aides pour l'obtention du permis de conduire, la Municipalité rejoint l'opération métropolitaine « 100 PERMIS ». Le projet permet le cofinancement du permis de conduire pour 10 jeunes de la commune.

Les conditions requises pour bénéficier de cet accompagnement : être inscrit dans un parcours d'insertion professionnelle et ne pas avoir les ressources nécessaires pour l'apprentissage de la conduite.

Dans le cadre de sa politique sociale et d'accompagnement des jeunes, la commune participe à hauteur de 5000€ dans le dispositif.



Cette action, se construit en partenariat étroit entre la collectivité et le jeune bénéficiaire. Elle participe à la construction de valeurs importantes comme la citoyenneté, la solidarité, le respect... chez nos jeunes qui en contrepartie s'impliquent dans un projet au sein de la collectivité ou d'une association.

INFORMATIONS auprès de Mike NARCISO : 05 61 09 79 22 / capj.lespinasse@gmail.com

ACTUALITÉS



La Médiathèque gratuite pour nos enfants

Ouverte à toutes et à tous, la Médiathèque de Léspinasse propose un accès gratuit aux œuvres (bandes dessinées, romans, magazines, DVD, CD) pour l'ensemble des élèves du Groupe Scolaire Marcel Pagnol ainsi que les enfants inscrits au Multi-Accueil « A P'tit Pas »

Médiathèque de Léspinasse
05 34 27 08 99
accueil.mediathèque@ville-lespinasse.fr

Horaires d'ouverture
Lundi de 15h30 à 18h30
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 13h30 à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

Chaque adhérent a le droit à :

- 3 livres / mois
- 2 magazines / semaine
- 2 DVD / semaine
- 2 CD / semaine



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL À LA RENCONTRE DE NOS ÉLUS.

Samedi 27 février, Sandrine FLOUREUSES et Victor DENOUVION, Conseillers départementaux du canton de Castelginest sont venus à la rencontre du Conseil Municipal de notre ville.



Tout au long de cette matinée, élus locaux et départementaux ont pu échanger sur le rôle et la place du Département durant cette période si particulière mais également des moyens et des compétences mis à la disposition des territoires locaux.

Aides financières aux collectivités, développement du numérique et de la culture, soutien à l'emploi local et aux associations, les membres du Conseil Municipal ont pu découvrir les nombreuses ressources départementales mises à la disposition des communes haute-garonnaises.



DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 14 avril 2021 à la salle des fêtes de Fenouillet. Informations et inscriptions par téléphone au **06 70 14 45 78**

VACCINATION DES PLUS DE 75 ANS : LA VILLE PROPOSE UN SERVICE DE TRANSPORT.

Vous avez 75 ans et plus ? Vous souhaitez vous faire vacciner mais vous ne pouvez pas vous déplacer? La Ville se mobilise pour vous accompagner dans cette démarche en complétant son offre de transport dédié aux courses et rendez-vous médicaux.



Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer au centre de vaccination le plus proche vous pouvez vous inscrire auprès des services de la mairie en contactant l'accueil de l'Hôtel de Ville au 05 61 35 41 66, une fois votre rendez-vous pris.

Le service d'aide aux séniors mettra tout en œuvre pour vous accompagner dans la limite des disponibilités des agents dédiés au transport.

ATTENTION : ce service est exclusivement réservé aux + de 75 ans et aux personnes ne pouvant pas se déplacer de manière autonome. Toutes les demandes de transport concernant la réalisation de test de dépistage ne seront pas prises en compte.

Informations et inscriptions : 05 61 35 41 66



ÉCONOMIE LOCALE

Les structures municipales au centre d'un réseau collaboratif

La Municipalité agit pour son économie locale. En décembre 2020, l'ensemble des entreprises de notre commune a été consulté. L'objectif ? Renforcer les liens entre le tissu économique de la Ville et la Municipalité au bénéfice des administré-e-s.

Cette démarche, réalisée par la Commission Emploi et Développement Économique est la première étape d'un plan d'actions réfléchi à court, moyen et long terme. Le but étant de créer un véritable « Réseau Lespinassois » soutenant l'économie et l'emploi de notre commune.

La volonté municipale est de pouvoir répondre aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi ou de stage en les mettant en relation. L'objectif est double : apporter un soutien aux entreprises pour répondre aux besoins de recrutement, et soutenir les administré-e-s dans leur professionnalisation ou recherche d'emploi. Le lien créé entre les entreprises et la Ville doit pouvoir permettre aussi de les soutenir dans leur projet de développement, dans leurs besoins ponctuels de matériel ou d'infrastructures publiques.

LES STRUCTURES MUNICIPALES AU CENTRE D'UN RÉSEAU COLLABORATIF

Ouverte en 2011, la CAPJ - Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes - est un lieu-ressource qui offre à nos jeunes la possibilité d'être accompagnés sur différentes thématiques comme l'emploi, la recherche de stage, et la construction de son projet professionnel. Bénéficiant d'une proximité étroite avec nos jeunes, elle représente, pour les 14/25 ans, une véritable passerelle entre les différents organismes -entreprises, Comité du Bassin d'Emploi, Mission locale...- et eux.



CAPJ
Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes

Recherche d'une formation, aide à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, accompagnement aux démarches individuelles, mise en relation avec des partenaires ... La Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes représente une solution essentielle pour nos jeunes dans la mise en relation du bon candidat avec la bonne entreprise.

Informations et contact : Mike NARCISO 05 61 09 79 22 / capj.lespinasse@gmail.com

LES ORGANISMES PUBLICS ACCOMPAGNENT LES ENTREPRISES

Depuis le début de la crise sanitaire de nombreuses mesures de soutien aux entreprises ont été mise en place par le Gouvernement.

S'inscrivant dans la continuité des outils mis à disposition, un numéro d'appel a également été mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) et l'URSSAF : **le 0806 000 245**. Cette ligne téléphonique est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (appel non surtaxé). Elle permet de se renseigner sur les aides d'urgence créées et les démarches à réaliser pour en bénéficier.



Dans le cadre de leurs missions locales, les Chambres Consulaires sont elles aussi fortement mobilisées. La CCI de Toulouse a ouvert son numéro unique afin de répondre aux questions des professionnels concernant tant les aides nationales que les mesures d'accompagnement locales (Région Occitanie, Conseil Départemental de la Haute Garonne, Toulouse Métropole, l'URSSAF).



Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Le site internet **monentresepasapas.toulouse-metropole.fr** sera source de conseils.





LE SERVICE TECHNIQUE

Rouage essentiel de notre vie communale le service Technique est le garant de notre cadre de vie. Sous la responsabilité du Maire et de la Directrice Générale des Services, en lien direct avec l'ensemble des élus, il répond aux attentes des administré·e·s par l'entretien, la maintenance et l'embellissement du patrimoine communal.

Composé de 13 agents, le service Technique représente la pierre angulaire des services municipaux. Au service de la Ville et de ses habitant·e·s, ils ont la charge de l'entretien des bâtiments, des espaces extérieurs, des divers équipements ainsi que de la voirie privée de la commune.

Ils assurent également l'aspect technique et logistique des événements municipaux (manifestations sportives et culturelles, commémorations, etc.) et font partie intégrante du processus décisionnel concernant les grands travaux communaux. De plus, du fait de leur présence sur le terrain, nombre d'agents du service Technique représentent un véritable relai d'information entre la Municipalité et les Lespinassois·es notamment dans l'expression de leurs besoins.

UN SERVICE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Au gré des années, l'évolution des pratiques, des technologies et des besoins de la population demande au service Technique d'être en constante évolution et adaptation. Afin de répondre à ces nouvelles exigences, la Ville a entrepris un véritable plan de développement de son service Technique.

Par l'intermédiaire de la formation, l'évolution professionnelle des agents reste une solution pérenne pour le service. Elle permet d'acquérir de nouvelles aptitudes, comme l'utilisation de nouveaux produits phytosanitaires, plus respectueux de l'environnement ou l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES). Elle permet également d'accroître leurs champs d'interventions par l'acquisition d'habilitations professionnelles, notamment dans des domaines techniques tels que l'électricité ou le travail en hauteur.

L'ensemble de ces transformations a également pour objectif de gagner en indépendance vis-à-vis des prestataires extérieurs. La réalisation de certaines missions comme la pose et la dépose des illuminations de Noël pourra se faire en régie propre contribuant ainsi à une optimisation financière et organisationnelle du service.

Fort d'une expérience de 23 ans dans le BTP, comme dessinateur en maison individuelle puis comme conducteur de travaux où il avait sous ses ordres une quarantaine de personnes. Ce Ch'tit de naissance intègre la Mairie de Tourcoing en 1992. Il y travaille durant 16 ans comme chef de secteur au service Travaux où il a en charge la maintenance des bâtiments communaux, les appels d'offres et également le suivi des opérations de construction. En novembre 2008, il intègre notre commune et prend en charge le service Technique comme Directeur du Service.

Dans le cadre de ses missions il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité en lien avec les élus et la DGS. Il prépare, suit et coordonne les travaux de la commune, des bâtiments communaux, des espaces verts ainsi que la voirie communale. Responsable de son service et agent assermenté, Michel est également en charge du contrôle de la conformité des constructions neuves ainsi que des projets d'aménagements ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

...Michel Lubowsky...



...Montserrat Xercavins...

...Olivier Chappuis...



Diplômé d'un BEP et d'un CAP Électrotechnique, c'est dans le secteur privé qu'Olivier CHAPPUIS commence sa carrière. Après 3 années dans la viticulture, ce passionné de pêche à la mouche et de pétanque s'est recentré sur le secteur du bâtiment notamment l'électricité et la menuiserie.

Fort de ces 8 années dans cette filière durant lesquelles il a su développer de nombreuses compétences techniques, Olivier intègre la fonction publique en 2011. Après 10 années passées au sein de la commune de Launaguet, il rejoint nos équipes pour prendre en charge le secrétariat des Services Techniques et ainsi remplacer Montserrat XERCAVINS.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Durant ses trois derniers mois de vie active, Montserrat aura formé son remplaçant aux spécificités du poste qu'elle occupait depuis près de 10 ans...

En juin 1988, Montserrat a posé sa candidature auprès de Monsieur Rosell, Maire de Lespinasse de 1983 à 1995. Recrutée quelques mois plus tard, elle commence son aventure lespinassaise au sein du service Entretien avant d'évoluer vers un poste d'ATSEM pour le Groupe Scolaire Marcel Pagnol. Elle sera également agent postal jusqu'en 1992.

Souhaitant évoluer professionnellement, cette maman de trois enfants s'est formée et passe le concours d'Adjoint Administratif en 1996 pour intégrer les services Administratifs.

Nommée en 1998, Montserrat exerce, dans un premier temps, ses fonctions d'adjoint administratif -Médiathèque, Agence Postale, Accueil de l'Hôtel de Ville... à mi-temps en complément de son poste d'ATSEM. C'est en 2007, avec la réforme des autorisations d'Urbanisme, qu'elle se spécialise dans un domaine, l'Urbanisme. Consultation des plans cadastraux, accompagnement des Lespinassois-e-s dans leur projet de construction, suivi des travaux d'infrastructures ... durant 7 années, elle participe au développement urbain de notre commune. Dans la dernière ligne droite de sa carrière professionnelle, en 2014, Montserrat rejoint le Service Technique sur le poste de Secrétaire-Technique.

Par sa polyvalence et son adaptabilité, elle a su accompagner le développement de ce service qui connaît de nombreuses mutations au fil des années.

Après une carrière riche et dévouée au service de la collectivité, Montserrat prend le chemin de la retraite pour se consacrer pleinement à ses passions. Véritable témoin de l'évolution de notre commune, nous lui souhaitons une bonne route dans cette nouvelle tranche de vie qu'est la retraite.

VIE LOCALE

UNE LESPINASSOISE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE PÊCHE À LA MOUCHE



Marie-France STODOLNY a obtenu son précieux sésame, pour participer au Championnat du Monde de Pêche à la mouche, qui se déroulera en 2022 en Norvège. Découvrant ce sport en 2008, Marie-France réalise ses premières performances en 2009, lors des Championnats de France de la discipline où elle finit 3eme. Se découvrant une véritable passion au fil des sorties et des compétitions locales et régionales, c'est en 2012 qu'elle devient Championne de France et vice-championne de France en 2014.

Soutenue par sa famille, ses amis et son club « Mouche Passion », elle intègre l'Équipe Nationale de pêche à la mouche en septembre 2020. Véritable sésame pour participer au prochain Championnat du Monde. Initialement prévu en juillet 2021, en Norvège, cette compétition a été reporté en 2022 en raison de la situation sanitaire actuelle

Pour participer au championnat dans les meilleures conditions, Marie-France et ses coéquipières ont lancé une Tombola en ligne afin de boucler leur budget qui s'élève à 17 000 €. Ouverte à tous, cette tombola accessible à l'adresse : <https://www.billetweb.fr/tombola-ffps-equipes-de-france-feminine-2021> propose plus d'une quarantaine de lots. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 5 mai. Pour aider cette passionnée, la commune lui a attribué une bourse exceptionnelle de 300€

A noter que, si pour des raisons non maîtrisées aujourd'hui, cette tombola devait être annulée, chaque achat de billet serait intégralement remboursé.

...État Civil ...

NAISSANCES

20 / 01 - DUBOIS BURGALAT
Marin
20 / 01 - LARANCE Genesis
08 / 02 - FAÏD Chaïma
17 / 02 - MASSIN Ellie
19 / 02 - MARINOV Dorian

MARIAGES

06 / 02 - TEMOU Madeleine et TCHOMIAN N'TChohoum Edouard
20 / 02 - ATTMANE Imen et EL MAHI Walid
27 / 02 - BENNADDJI Myriam et FLORET André

DÉCÈS

23 / 02 - FUSER Cécile

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

L'arrêt et le stationnement, qu'ils soient autorisés ou interdits, sont réglementés. Ils ne sont pas forcément complétés par la présence d'une signalisation verticale ou horizontale. ([Zones de stationnement disponibles sur le site Internet de la commune](#)).



Règles concernant le stationnement : Rappel

- **Stationnement gênant** (stationnement sur un emplacement réservé aux transports en commun, sur les ponts, dans les passages souterrains ou tunnels, sur bande d'arrêt d'urgence,...) : amende forfaitaire de 35€ et possibilité de mise en fourrière du véhicule
- **Stationnement très gênant** (sur les voies réservées aux taxis ou transports en commun, sur les emplacements réservés au transport de fonds, sur un passage réservée aux piétons, sur les pistes cyclables,...) : amende forfaitaire de 135€ et possibilité de mise en fourrière du véhicule
- **Stationnement dangereux** (stationnements sans visibilité suffisante à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau) : amende forfaitaire de 135€ et possibilité de mise en fourrière du véhicule
- **Stationnement abusif** (plus de sept jours, ou une durée moindre sur décision locale) : amende forfaitaire de 35€ et possibilité de mise en fourrière du véhicule.
- **Non apposition ou mauvais placement du disque** ou dépassement de la durée en zone bleue, stationnement sur la chaussée hors agglomération si le stationnement était possible autrement, stationnement empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons : amende forfaitaire de 35€
- **Stationnement non conforme au regard du sens de la circulation**, amende forfaitaire de 35€.
- **Stationnement gênant de véhicule** devant un dispositif destiné à la recharge en énergie des véhicules électriques, amende forfaitaire de 35€.

LE FC CANAL NORD TOUJOURS ACTIF MALGRÉ LA COVID-19

Le Football Club Canal Nord continu de s'adapter aux contraintes et notamment celles du couvre-feu. Ainsi le club a décidé d'élargir ses ouvertures en proposant des créneaux d'entraînement durant les week-ends et les vacances scolaires, offrant ainsi l'opportunité à chaque licencié de continuer la pratique de sa passion.



Le FCCN propose également de nombreuses pratiques alternatives, accessibles à tous, adhérents ou non, et totalement gratuites, tout en respectant des règles sanitaires en vigueur.

Ainsi, après avoir innové avec le « Foot-Marche », il sera proposé du « Fit-Foot ».

De plus, lors du stage du mois d'avril, les licenciés présents découvriront des séances de « Golf-Foot ». Toutes ces nouvelles pratiques, très appréciées des participants, attirent un public très varié. Si vous souhaitez les découvrir, contactez le club en envoyant un mail à : fccanalnord@gmail.com.

En outre, le club continue de mettre en place son projet-club en sensibilisant ses jeunes par des formations éducatives. Deux séances d'information sur la diététique ont été dispensées par un professionnel de la nutrition.

Prochainement l'UDSP31 (Sapeurs-Pompiers) sera présent au Complexe Sportif de Beldou pour une formation d'une journée sur les gestes de premiers secours.

LE COMITE FESTIF EN ORDRE DE MARCHE



Après des mois d'inactivité liés à la crise sanitaire, le Comité Festif reprend du service. Première étape de ce « comeback », l'organisation de son Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le samedi 10 avril.

Même si cette première réunion de l'année aura lieu à huis-clos, toute personne souhaitant s'investir dans la vie festive de notre commune peut contacter l'association pour soumettre sa candidature.

Si à ce jour le contexte ne permet pas de se projeter sur du long terme, les projets restent nombreux avec en ligne de mire l'organisation du vide-grenier du 1er mai ainsi que la Fête Locale qui devrait se dérouler les 18, 19 et 20 juin.

Informations et inscriptions au :
06 40 15 80 89



L'A.P.E.L. S'ADAPTE POUR MAINTENIR SA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Dans le cadre des festivités de Pâques, l'Association Pour les Enfants de Lespinasse organise le jeu du « Défi de Pâques » **le samedi 10 avril 2021** entre 14h et 17h.

Le jeu est ouvert à tous les enfants domiciliés à Lespinasse. Il consiste en un passage des adhérents de l'APEL au domicile des participants pour réaliser un défi de Pâques (il sera fait en accord avec le protocole sanitaire actuel).

Informations : inscriptionsjeux.apel@gmail.com

COLLECTIF DES TOUTOUS LIBRES : Au revoir Oulipo

Oulipo, membre fondateur du « Collectif des Toutous Libres » nous a quitté prématurément. Athos, Pouppy et Roxy sont particulièrement tristes.

Mais la meute accueille avec grand plaisir Ragnar, Snow, Kara, Popeye, Moko et Bulma, la dernière venue.



LA VILLE DE LESPINASSE LANCE SON PRINTEMPS DE LA CULTURE



La culture est un bien commun indispensable à la vie en société. Elle permet aux gens de se construire, de se rencontrer, de s'ouvrir, de s'épanouir. Tel est le fil rouge de la politique culturelle lespinassaise.

Avec l'arrivée du Printemps et pendant ce contexte si particulier de crise sanitaire où la vie culturelle a été frappée de plein fouet, la Ville de Lespinasse a souhaité mettre la culture à l'honneur durant les mois de mars et avril. Cette manifestation a pour volonté d'engager une réflexion autour de la Culture à Lespinasse avec un objectif commun : « **Construire ensemble la culture de demain** ». Le souhait de la Municipalité est ainsi d'impliquer la population qui devient **actrice de la démarche culturelle**.

DES TABLES RONDES POUR UNE CONCERTATION POPULAIRE :

UN NOUVEAU SOUFFLE CULTUREL À LESPINASSE

Le Printemps de la Culture est un engagement municipal dont l'objectif est de mener une **réflexion collective** qui permettra à tous de s'interroger sur la **place et les enjeux de l'offre culturelle lespinassaise**, identifier les particularités et spécificités de notre territoire et engager une réflexion sur l'**identité culturelle lespinassaise**. Des tables rondes sont organisées durant les mois de mars et avril, en petits comités de 6 personnes, auprès de l'ensemble des acteurs culturels de la Ville, des structures jeunesse, et de la population.

Cette démarche de concertation citoyenne aura pour objectif de **construire un projet culturel partagé** pour Lespinasse, de faciliter l'accès à la culture de tous les publics aux programmations et aux enseignements artistiques et de favoriser l'émergence d'un nouvel évènement culturel majeur.

L'enjeu est également d'inventer ensemble, prospecter et questionner notre héritage, notre patrimoine et les ressources culturelles de notre ville que nous souhaitons livrer aux futures générations.

LES JEUNES LESPINASSOIS FÊTENT LA CULTURE !

EXPOSITIONS, ARBRE À POÈMES, BRIGADES D'INTERVENTIONS POÉTIQUES, CONCOURS PHOTO, ATELIERS DIVERS



AU CENTRE DE LOISIRS

L'ACCÈS À LA CULTURE COMME RÉPONSE AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Au Centre de Loisirs, l'accès à la Culture passe avant tout par une réflexion sur la société et notamment sur le nouveau fléau de la jeunesse : **le harcèlement scolaire**.

Les élèves de CM1/CM2 ont été amenés à participer à un **débat mouvant** sur ce thème suite au visionnage de courts-métrages. S'emparant du sujet à bras-le-corps, les jeunes lespinassois ont souhaité créer ensuite leur propre **court-métrage** afin de sensibiliser leurs camarades sur le sujet. Les enfants seront également amenés à faire un **travail autour des médias et de l'esprit critique** en lien avec l'accueil d'une stagiaire animatrice jeunesse et sports.



PRENEZ PART AU PROJET ET SOUMETTEZ VOS IDÉES ET COMMENTAIRES !
Contact :
elise.lafon@ville-lespinasse.fr
ou via le formulaire de contact du site internet :
www.ville-lespinasse.fr



AU GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL

LA GRANDE LESSIVE DU PRINTEMPS ®

Sur le thème des «Jardins Suspendus»

UN PROJET PARTICIPATIF INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Groupe Scolaire Marcel Pagnol, l'A.L.A.E et la Municipalité participent depuis l'an dernier à la manifestation internationale d'art participatif intitulée **La Grande Lessive®**. Crée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, **La Grande Lessive®** est une installation artistique éphémère faite par toutes et tous autour de la Terre, au moyen de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.). Deux fois par an, durant une journée, comme dans les «Grandes lessives» d'autrefois, des réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues pour cette occasion sont suspendues, en extérieur, à des fils tendus dans des espaces publics ou privés, à l'aide de pinces à linge.

La volonté nettement affichée est que chacun, enfants, adolescents, parents, et séniors puissent agir ensemble, en même temps, à partir d'un dispositif, d'un principe et d'une invitation partagés pour composer une œuvre.

Transmettez les photos de vos étendages privés à la Mairie afin de permettre une restitution de la Manifestation !



SEMAINE DES MATHÉMATIQUES

Sur le thème «Mathématiques et Société»

L'IMPORTANCE DES MATHS DANS LA FORMATION DES CITOYENS

Les écoliers des classes de CM1/CM2 ainsi que la classe de CE2A ont participé à la semaine des mathématiques proposée par le ministère de l'Éducation nationale.

« L'objectif est de renforcer l'intérêt et l'attractivité de cette discipline auprès des élèves en montrant une image vivante et actuelle des mathématiques »

souligne Stéphanie Cros, Directrice du Groupe Solaire Marcel Pagnol.

Les élèves se sont passionnés durant toute cette semaine et ont constaté tout l'intérêt de maîtriser cette discipline en tant que citoyen ainsi que son rôle pour l'exercice de différentes professions.

Le défi relevé par les élèves : une résolution quotidienne de problèmes mathématiques sous forme d'enquêtes policières dans un château : «Le vol du diamant de Mathenscen».

EXPOSITION



PRINTEMPS DES POÈTES

Sur le thème du «Désir» et de «l'Envie»

Du 2 au 8 avril



Venez découvrir les œuvres poétiques des classes de CM1/CM2, CE2A et de A.L.A.E dans divers lieux de la Commune, à la Mairie et à la Médiathèque.

Au programme :

- PV poétiques déposés sur les voitures
- B.I.P. (Brigade d'Intervention Poétique) pour des lectures de poèmes
- Arbre et Fil à Poèmes : ouvrage collectif constitué de feuilles colorées sur lesquelles les élèves inscriront leurs poèmes et écrits courts. L'Olivier.
- Participation au concours «Photo poèmes»

AU POINT ACCUEIL JEUNES



LES ADOS BIENTÔT SUR LES ONDES !

Le Printemps de la Culture fait également émerger des projets inspirants pour la jeunesse. La Maison des Jeunes, qui s'est dotée d'un équipement complet de radiodiffusion, va bientôt devenir le véritable **«quartier général» de l'information radio** sur la Commune. Journalistes reporters, rédacteurs, directeurs des programmes : les futurs journalistes en herbe seront invités, selon leurs envies, à créer leurs propres rubriques, à débattre sur des sujets de société ou bien encore à couvrir les événements de la Commune.



CULTURE

EN SUSPENS



SPECTACLE FLAMENCO

"En mi sitio" | Nicolas Saez Sextet Flamenco

VEN. 09
AVRIL

21H - Durée : 1h20
Espace Canal des 2 Mers
Tarifs : 7€ / Pass culture : gratuit /
- de 12 ans : gratuit

«En mi sitio», dernier spectacle d'un tryptique musical, vient clore le voyage initiatique de Nicolas Saez. Guitariste et compositeur franco-espagnol, Nicolas fait partie de cette nouvelle génération de la scène flamenca hexagonale. Un art qu'il aborde avec audace et originalité en proposant un répertoire inédit et personnel. Conte d'histoires qui invitent à l'évasion et à la rêverie, Nicolas Saez s'approprie les codes du flamenco dans le respect de la tradition, tout en restant à l'affût de nouvelles influences. Nicolas Saez et les artistes du sextet puisent dans les racines de cet art tout en y insufflant leur propre histoire et culture. Entre musique, chant et danse, ils réinventent un cabaret andalou nourri d'effluves contemporaines.

Imprégnez-vous, le temps d'une soirée, de l'atmosphère de Séville, l'éclatante cité andalouse. Imaginez-vous plongés dans l'univers des tablaos flamencos où convergent le charme, la sensualité, les chants profonds, la guitare qui les accompagne, l'élan du zapateado et des palmas et les danses des artistes.

Nicolas SAEZ Guitare et Composition | Léa LLINARES Danse | Alberto GARCIA Chant et Guitare | Julien CRIDELAUSE Basse | Nicolas FROSSARD Violon | Sabrina ROMERO Percussions, Choeurs et Danse

THÉÂTRE COMIQUE

"Cette Nana là" | Compagnie MadProd

VEN. 16
AVRIL

21H - Durée : 1h30
Espace Canal des 2 Mers
Tarifs : 7€ / Pass culture : gratuit /
- de 12 ans : gratuit

Psychorigide et pointilleux, Jean-Christophe est marié depuis 15 ans avec Christelle. Ils ont deux beaux enfants et mènent une vie bien rangée...

Marco, son meilleur ami depuis toujours est tout son contraire ! Célibataire endurci, il collectionne les conquêtes sans vouloir s'attacher. Il vit au jour le jour, au gré de ses envies et de sa liberté.

Un matin, une jeune femme laisse un message sur le répondeur de Marco. Quelques instants plus tard, Jean-Christophe débarque chez lui avec sa valise et une lettre...

Une comédie de et avec Adrien BENECH & Marc DURANTEAU

Crée à Toulouse fin 2018, "Cette Nana là" a été sélectionnée pour les Trophées de la création lors du Printemps du rire 2019 et a rencontré un franc succès au Festival d'Avignon.



“ Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et de la fréquentation qu'un tel événement peut engendrer, le Carnaval de Lespinasse et la soirée de la Saint Patrick initialement prévus le 20 mars 2021, sont reportés en 2022 ”

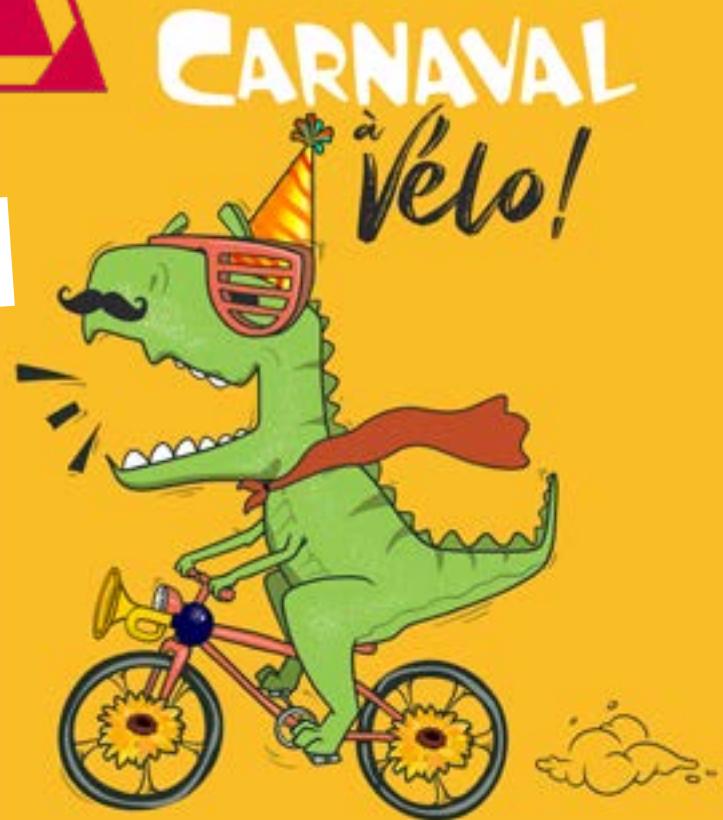
UNE ANNULATION INÉLUCTABLE

**REPORTÉ
EN 2022**

L'année 2021 devait marquer le grand retour du Carnaval sur la Commune, organisé en parallèle de la soirée de la Saint Patrick le 20 mars. Cependant, l'évolution favorable des conditions sanitaires espérée pour envisager le maintien d'un animation carnavalesque, n'est pas au rendez-vous et la Municipalité doit prendre la triste décision d'annuler la manifestation.

Les commissions et services Culture et Festivités de la Commune ainsi que les acteurs associatifs et les structures Enfances-Jeunesses sont restés fortement mobilisés en ce début d'année afin de proposer une solution alternative.

Le constat était limpide : libérés de leur claustration, les français aspirent à une forme de retour à la nature et les activités de plein air sont tout naturellement très plébiscitées. Alliant **écologie, culture sportive et convivialité**, l'idée d'un **Carnaval à Vélo** s'était tout naturellement imposée. C'est donc le pied sur la pédale, dans le concert des « ting ! ting ! » des sonnettes de vélo et sous une avalanche de confettis que les lespinassois-es, petits et grands, étaient invités à se joindre à la parade du Carnaval pour le 1er jour du Printemps.



Chacun était invité à customiser son vélo, à se déguiser et à rejoindre le défilé aux divers endroits de passage du parcours urbain afin d'éviter tout rassemblement.

Consciente de l'énergie déployée, la Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les partenaires associatifs et les structures Petite Enfance - Enfance - Jeunesse pour leur participation active et précieuse dans l'organisation de la manifestation et vous donne rendez-vous en mars 2022 !



St Patrick



**REPORTÉ LE
19 MARS 2022**

REPORT DE LA JOURNÉE CELTIQUE À LESPINASSE

Pas de chapeau de farfadet ni de trèfles verts en 2021 à Lespinasse en raison de la situation sanitaire. La Commune devait revêtir pour la première fois, ses habits **verts, blancs et oranges** pour célébrer la Saint Patrick ! Un moment convivial à passer en famille avec le défilé celtique, des musiques et danses Irlandaises et de nombreuses animations proposées en fin d'après-midi (contes, goûter, initiation à la danse irlandaise...). En soirée, l'Espace Canal des 2 Mers devait se transformer en authentique Irish Pub, avec repas, concerts céltiques et danses irlandaises.

Ce n'est que partie remise ! Rendez-vous le 19 Mars 2022 !

Histoires de Lespinassois·es.

Parce que les Lespinassois·es· sont au cœur de notre vie communale, la Municipalité vous donne la parole et vous réserve une page dans les prochaines éditions de l'Info Ville

Partagez vos coups de cœur et vos passions, mettez en avant une personne ou une initiative populaire, témoignez sur l'histoire de la ville ou de son patrimoine... A travers la rubrique « Histoire de Lespinassois·es. » nous vous donnons la parole.

Recette de cuisine

Anekdothes

Initiatives

Bons Plans

Sorties

.....

Informations et contact :

05 34 27 21 64 ou infocom@ville-lespinasse.fr